

Un bien curieux personnage

Le curé Antoine Villade a été curé de Sainte-Marie de 1796 à 1837, donc pour une durée de 41 ans. Antoine Villade était né à Blois en France le 8 septembre 1768, son véritable nom était alors Antoine Vilain. Ordonné prêtre à 24 ans, il est pris dans la tourmente de la Révolution Française où il risque d'être massacré. Il s'enfuit donc en Angleterre puis au Bas-Canada où l'on est en sérieux manque de prêtres, en effet, immédiatement après la conquête (1763) les Anglais avaient invité les Jésuites et les Récollets à quitter la colonie.

En arrivant, il change son nom pour Antoine Villade, il devient chapelain de l'Hôpital Général et est pris sous l'aile de Sœur Sainte-Pélagie. Il se souviendra d'elle toute sa vie et lui fera des dons importants à chaque année.

C'est à Québec qu'Antoine Vilain, dit Villade, fait la connaissance d'une veuve, Marie-Louise Amelot. Cette dernière a une fille de 14 ans, Marie-Josephite. Dans l'année qui suit, on les retrouve tous les trois au presbytère de Sainte-Marie. Les visiteurs au presbytère ne tarissent pas d'éloges pour Marie-Louise.

En 1801, Marie-Josephite se marie à Michel Clouet, gros marchand et député de Québec. Ce dernier devient fournisseur officiel de la fabrique de Sainte-Marie.

Antoine Villade après quelques années d'exil en Angleterre retrouvait dans la compagnie des Taschereau les allures et les idées de la vieille noblesse française. Il était pour le moins admiratif.

C'est sous son règne que la première école de Sainte-Marie vit le jour.

Antoine Villade avait une passion, plutôt deux : les affaires et la spéculation. Le nombre d'actes notariés, d'achats, de ventes, de quittances, d'obligations qu'il a conclus est si considérable que même Honorius Provost renonce à en faire tout l'inventaire. En clair, il prêtait de l'argent, achetait des terres, des propriétés, échangeait des biens contre ses services.

En 1837, alors âgé de 69 ans, il renonçait à sa cure et se retirait, avec Marie-Louise Amelot, dans une maison qui lui appartenait, sur la terre voisine de celle de l'église. Le 2 juillet 1839, il décédait. On retrouva un testament olographe, daté du jour même, dans lequel il laissait l'entièreté de ses biens, meubles immeubles, monnayés ou non monnayés à sa nouvelle bonne, Luce Guay. La succession était d'importance. L'exécutrice testamentaire était Luce Guay, unique bénéficiaire.

Le Département des Affaires étrangères à Londres se mêla de la succession, suite à une plainte reçue du Consul Général de France. Une nièce d'Antoine Vilain, demeurée en France avait eu vent du décès de son oncle et veillait au grain.

Luce Guay se défendit opiniâtrement. Les terres du curé Villade étaient « dans un sol maigre couvert de coteaux et de roches, il possédait des créances douteuses, hypothéquées sur des fonds chargés d'hypothèques antérieures... » Elle réussit finalement à entrer en possession des biens du curé Villade en 1840 et en jouit pendant 25 ans. À son décès, Luce Guay, prise de remords peut-être, légua tous ses avoirs à Michel Forgues, ancien curé de la paroisse qui les céda immédiatement à la fabrique de Sainte-Marie.